



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES
ALIMENTS

Vingt-et-unième session

Minneapolis, Minnesota (États-Unis d'Amérique), 26 - 30 août 2013

ACTIVITÉS DE LA DIVISION MIXTE FAO/AIEA DES TECHNIQUES NUCLÉAIRES DANS
L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE EN RAPPORT AVEC LES TRAVAUX SUR LE CODEX¹

1. La Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (Division mixte) célébrera prochainement sa cinquantième année de soutien aux États Membres de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en vue d'améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire. Elle s'appuie à cet égard sur un ensemble unique et varié de sous-programmes et de laboratoires associés liés à tous les aspects de l'agriculture, sur sa capacité de conduire des travaux de recherche appliquée transférables et sur l'utilisation des technologies nucléaires pour promouvoir la santé et la prospérité dans le monde entier.
2. Dans le cadre du sous-programme consacré à la protection des aliments et de l'environnement, la Division mixte apporte une aide aux États Membres par le biais de projets de recherche coordonnée et de projets de coopération technique (CT) en rapport avec les travaux sur le Codex, comme l'utilisation des rayonnements ionisants, le contrôle des contaminants alimentaires, la traçabilité des aliments et la gestion des situations d'urgence nucléaire et radiologique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Elle collabore également avec des divisions partenaires de la FAO à Rome pour examiner la question de la sécurité sanitaire et de la qualité dans l'alimentation humaine et animale et réduire les pertes et gaspillages d'aliments de l'homme et du bétail dans le cadre de programmes établis ou à établir, conformément à un certain nombre d'objectifs stratégiques de la FAO.

PROJETS DE RECHERCHE COORDONNÉE

3. Les participants à un projet de recherche coordonnée (PRC) de cinq ans sur la mise au point de méthodes radiométriques et analytiques connexes pour renforcer les programmes nationaux de contrôle des résidus de médicaments vétérinaires antibiotiques et anthelminiques, rassemblant quinze États Membres en développement et développés, ont tenu leur avant-dernière réunion technique² à Nairobi (Kenya) du 3 au 7 septembre 2012. Comme l'indique le rapport, ce PRC a permis de renforcer la collaboration entre les laboratoires de sécurité sanitaire des aliments du monde entier tout en facilitant l'échange de connaissances sur les méthodes d'analyse pour la surveillance des contaminants chimiques et a ainsi servi de plate-forme de discussion à divers scientifiques et laboratoires travaillant dans le domaine de la surveillance des résidus dans le monde.

¹ Document élaboré par la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture et sous sa responsabilité, au Siège de l'AIEA, à Vienne (Autriche) (pour de plus amples informations, voir <http://www.naweb.iaea.org/nafa/index.html>).

² Le rapport de synthèse de la troisième réunion de coordination de la recherche est disponible à l'adresse suivante : <http://www.naweb.iaea.org/nafa/fep/crp/3rd-RCM-Report.pdf>.

4. Ce PRC reconnaît les incidences de la réduction des limites de détection des méthodes d'analyse (à un niveau bien en-deçà de 1 µg/kg avec les avancées technologiques) dans les domaines de la santé publique et du commerce. Il reconnaît également le besoin de discussions de fond concernant les substances/contaminants dont le niveau de tolérance est nul. Il est important d'examiner ce que « tolérance zéro » signifie réellement, à savoir si cela suppose des niveaux détectables sur le plan technique ou des niveaux pertinents sur le plan toxicologique, en particulier lorsque certains États Membres continuent de détecter des antimicrobiens interdits, comme le chloramphénicol, présents naturellement³. Le PRC établit en outre que le transfert de médicaments vétérinaires des aliments aux animaux et ensuite à l'environnement est une question importante méritant d'être examinée.
5. Les études de traçabilité occupent une place centrale dans les travaux de la Division mixte et leurs résultats devraient contribuer à divers textes du Codex tels que la norme Codex pour le miel (CODEX STAN 12-1981). Un PRC en cours porte sur l'application des techniques nucléaires pour l'amélioration de la traçabilité des aliments, ce qui est essentiel pour assurer la sécurité sanitaire des aliments, prouver leur authenticité et contribuer à lutter contre les pratiques frauduleuses et le frelatage des aliments. Reconnaissant l'importance croissante de l'aquaculture au niveau mondial en tant que source majeure de protéines pour l'alimentation humaine, la Division mixte lancera en outre en 2014 un nouveau PRC de cinq ans sur la mise au point et le renforcement des techniques de radio-analyse et de techniques complémentaires pour le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires et de produits chimiques connexes dans les produits aquacoles. Ce projet devrait réunir pas moins de quinze établissements/laboratoires de recherche-développement d'États Membres en développement et développés œuvrant dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MÉDICAMENTS TRYPANOCIDES

6. La trypanosomose animale africaine transmise par la tsé-tsé est sans doute la plus importante maladie animale entravant le développement de l'élevage en Afrique subsaharienne. Outre la lutte antivectorielle, l'utilisation de médicaments trypanocides est la principale méthode utilisée pour contrôler l'impact de la maladie sur la santé et la production animales dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Actuellement, seuls trois composés appartenant à deux catégories chimiques sont largement disponibles pour traiter la trypanosomose, à savoir l'acéturate de diminazène (diamidines aromatiques), le chlorhydrate de chlorure d'isoméтамidium et le chlorure/bromure d'homidium (phénanthridinium).
7. Des enquêtes et des études de marché ont révélé que certaines formulations pharmaceutiques trypanocides vendues en Afrique subsaharienne étaient de qualité non conforme ou étaient même des contrefaçons. Cette situation a de graves répercussions, comme le développement d'une résistance aux médicaments trypanocides, signalée par dix-sept pays africains, et compromet la sécurité sanitaire des aliments en raison de la présence de produits chimiques non spécifiés et potentiellement dangereux dans la chaîne alimentaire. Malheureusement, il n'existe pas de norme convenue au plan international pour le contrôle de la qualité de ces composés, ce qui signifie qu'il est impossible d'établir des normes indépendantes de contrôle et d'assurance de la qualité. Une alliance internationale a vu le jour pour remédier à ce problème. Elle comprend la FAO, la Fédération internationale de la santé animale (IFAH), GALVmed, l'AIEA et l'Université métropolitaine de Manchester (MMU).
8. Des méthodes d'analyse ont été mises au point et validées par la MMU et la Section de la protection des aliments et de l'environnement, et des monographies de type pharmacopée ont été élaborées pour le chlorhydrate de chlorure d'isoméтамidium, l'acéturate de diminazène, le chlorure d'homidium et le bromure d'homidium puis soumises pour publication par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), soit la première étape en vue de leur acceptation comme normes internationales. Les connaissances acquises et les procédures d'analyse développées dans le domaine du contrôle et de l'assurance de la qualité des médicaments trypanocides sont actuellement transférées à deux laboratoires d'Afrique subsaharienne, à savoir le Laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires (LACOMEV) à Dakar (Sénégal) et le laboratoire de la Direction tanzanienne de l'alimentation et des médicaments

³ Présence de chloramphénicol dans les cultures due à une production naturelle par les bactéries du sol (<http://pubs.acs.org/doi/abs/10.1021/jf400570c>).

(TFDA) à Dar-es-Salaam. Ces laboratoires constitueront la base d'un système destiné à permettre un contrôle de la qualité fiable et à être utilisé par les autorités d'homologation des médicaments. Cinq membres du personnel de ces laboratoires ont suivi en janvier 2013 une formation au Laboratoire de la protection des aliments et de l'environnement de la Division mixte et la phase initiale d'application des méthodes de contrôle est en cours au Sénégal et en Tanzanie.

9. Les monographies mises au point dans le cadre de cette alliance et la méthodologie d'analyse y relative permettront à de nombreux États Membres de la FAO/AIEA d'Afrique et d'au-delà, ainsi qu'aux compagnies pharmaceutiques vétérinaires, de procéder à terme à un contrôle de la qualité de ces médicaments trypanocides sur une plate-forme commune. Ces informations, ainsi que les données qui seront produites par la suite, se révéleront utiles si les études sur les résidus de trypanocides et la lutte contre ces résidus deviennent un volet important des travaux des membres du Codex.

PROJETS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE LA FAO ET DE L'AIEA – RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES ET DE CONTAMINANTS ASSOCIÉS DANS LES ALIMENTS

10. La Division mixte fournit un appui scientifique et technique à plus de 40 projets de coopération technique (CT) nationaux et régionaux menés par la FAO et l'AIEA en rapport avec la sécurité sanitaire des aliments et en particulier avec les travaux du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), dont plusieurs projets ayant trait aux résidus de médicaments vétérinaires et aux contaminants connexes⁴. Ces projets, qui fournissent aux pays bénéficiaires équipements, conseils d'experts et formation, sont financés par la FAO, le programme de CT de l'AIEA mais aussi par des fonds d'affectation spéciale de l'AIEA alimentés par des pays donateurs et des organismes internationaux de financement. Les technologies élaborées dans le cadre des PRC sont transférées aux États Membres par des programmes de bourses et de visites scientifiques relevant de projets de CT et par des études collaboratives entre divers États Membres, comme ce fut le cas pour la Chine et le Botswana, les Pays-Bas et la Mongolie, le Brésil et l'Angola, la République de Corée et la Mongolie, et le Royaume-Uni, le Kenya et le Brésil. De même, la Division mixte appuie la création et le renforcement de réseaux stratégiques régionaux en Amérique latine, en Afrique et en Asie, qui regroupent diverses parties prenantes et renforcent les compétences régionales en vue de promouvoir une approche « d'aide à son prochain ». Des centres d'excellence régionaux dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments sont également soutenus.
11. Avec ses projets de CT et ses PRC, la Division mixte aide les États Membres à répondre aux défis persistants que représentent l'accès aux instruments et consommables de laboratoires, leur achat et leur livraison. En outre, elle travaille étroitement avec l'industrie fournissant ces instruments pour remédier aux difficultés de maintenance/d'entretien (qui ont souvent un coût prohibitif) en vue du renforcement et de la durabilité des programmes de surveillance des résidus, et elle soutient (au moyen de projets de CT et d'une assistance extrabudgétaire telle que l'Initiative de l'AIEA sur les utilisations pacifiques) l'intérêt grandissant pour les études sur l'alimentation totale qui mettent l'accent sur l'évaluation du risque d'exposition à plusieurs contaminants chimiques dans les aliments prêts à consommer. La Division mixte encourage par ailleurs la coopération Sud-Sud en vue de renforcer les capacités dans plusieurs domaines, comme la mise en commun de ressources et le transfert de technologie.

⁴ (<http://www-naweb.iaea.org/nafa/fep/field-projects-fep.html>)

APPUI AUX MÉTHODES D'ANALYSE POUR LES CONTAMINANTS ALIMENTAIRES

12. La Division mixte continue d'informer les États Membres (les organismes de réglementation et les laboratoires de sécurité sanitaire des aliments) sur les avantages de l'utilisation des directives Codex pour leur programme national de surveillance des résidus et sur le système d'information sur les contaminants alimentaires et les résidus (FCRIS) hébergé sur son site web⁵. Cette base de données, gérée dans le cadre du sous-programme consacré à la protection des aliments et l'environnement, permet d'appuyer les directives figurant dans le document CAC/GL 71-2009 et les activités du groupe de travail sur les méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires (et pesticides connexes) dans l'alimentation humaine et animale, et ce avec le concours du secrétariat du Codex et de certains États Membres qui se sont engagés à y mettre à disposition des méthodes d'analyse⁶. À cet égard, la Division mixte appuie également les autres comités du Codex menant des initiatives similaires, comme le Comité du Codex sur les résidus de pesticides⁷.

⁵ Système d'information sur les contaminants alimentaires et les résidus (FCRIS) (<http://nucleus.iaea.org/fcris/>)

⁶ REP12/RVDF, paragraphes 12, 91, 95 et 96.

⁷ REP12/PR, paragraphe 12.